culture 21
Commission de CGLU

ÉTAT DE LA QUESTION ET NOUVELLES PERSPECTIVES SUR LA MÉDIATION CULTURELLE À BARCELONE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

CRISTIAN AÑÓ FROHLICH | SINAPSIS

BARCELONE Ville leader • culture 21
Ajuntament de Barcelona
CGLU Cités et Gouvernements Locaux Unis
culture 21 Commission de CGLU

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INDEX

LA COMMISSION CULTURE DE CGLU ET BARCELONE **4**

CE DOCUMENT **5**

INTRODUCTION 5

OBJECTIF DU RAPPORT 6

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE 6

PRÉAMBULE SUR LA MÉDIATION CULTURELLE ET LES MUSÉES **6**

DROITS CULTURELS ET MÉDIATION CULTURELLE 7

ÉLÉMENTS CLEFS 7

L'ÉCOSYSTÈME BARCELONE. MÉDIATION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE **8**

ÉCOSYSTÈME DE BARCELONE. ÉLÉMENTS COMPOSANT L'ÉCOSYSTÈME DE MÉDIATION CULTURELLE DE LA VILLE DE BARCELONE 8

DIMENSIONS ET CHAMPS D'INTÉRÊTS TRANSVERSAUX 9

MODÈLES DE PRATIQUES 9

CONCLUSIONS **11**

RECOMMANDATIONS **16**

ANNEXES **16**

LA COMMISSION CULTURE DE CGLU ET BARCELONE

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est l'association mondiale de villes qui compte le plus grand nombre de membres et qui a le plus d'influence auprès des Nations unies. Son siège international se trouve à Barcelone. CGLU a été créée en 2004, à la suite de la fusion de trois associations de villes et de gouvernements locaux préexistants. La ville de Barcelone a remporté le concours international pour accueillir le secrétariat mondial de l'organisation (actuellement situé Carrer d'Avinyó, 15).

CGLU dispose d'un important programme culturel depuis 2004, basé sur l'Agenda 21 de la culture (adopté à Barcelone en mai 2004), la Déclaration « La culture est le quatrième pilier du développement durable » (adoptée à Mexico en novembre 2010) et le guide pratique "Culture 21 : Actions" (adopté à Bilbao en mars 2015).

La Commission Culture de CGLU est dirigée par un Conseil d'administration ou équipe de gouvernance, composée de Buenos Aires,de la Ville de Mexico et Lisbonne (coprésidentes) et de Barcelone, Bilbao, Bogota, Brazzaville et Jeju (vice-présidentes), conformément aux accords sur la gouvernance et le financement conclus lors d'une réunion tenue à Paris le 6 décembre 2015, mis à jour lors de la réunion de la commission tenue en ligne dans le cadre du Conseil mondial de CGLU le 11 novembre 2020.

La Commission Culture de CGLU est certainement la principale contribution des villes au débat mondial sur les politiques culturelles. C'est une contribution qui coïncide avec les valeurs de Barcelone et de la Catalogne, basées sur : (1) les droits culturels de toutes les personnes, (2) la protection et la promotion de la diversité culturelle, (3) l'importance de la relation entre la culture, le territoire local et la citoyenneté, (4) l'importance de l'équilibre entre les actions institutionnelles et les actions de la société civile dans le domaine de la culture, (5) la nécessité d'un dialogue entre le patrimoine et la contemporanéité, avec un fort enracinement local, (6) la promotion de la continuité créative des territoires, (7) l'importance de développer et de mettre en œuvre des politiques culturelles solides qui répondent aux défis actuels ; (7) le rôle de la culture comme quatrième pilier du développement, en interaction constante avec les piliers économique, social et environnemental-territorial.

Les villes membres de la Commission Culture de CGLU utilisent le document Culture 21 : Actions, un manuel pratique comprenant 9 engagements et 100 actions réalisables et mesurables, qui forment le cadre actuel de la « culture dans les villes durables ». Des travaux sont actuellement en cours pour mettre à jour ce manuel : « **Culture 21 PLUS** » sera adopté en 2025, après avoir été testé dans plusieurs villes du monde, en tant que nouveau cadre international pour les droits culturels dans les villes durables.

CE DOCUMENT

INTRODUCTION

La médiation culturelle est l'un des éléments qui caractérisent les politiques culturelles de Barcelone et l'orientation stratégique de ses installations, en dialogue avec les besoins et les intérêts des citoyennes et des citoyens. Ces dernières années, les politiques municipales de Barcelone ont développé les processus de médiation culturelle dans la perspective des droits culturels, en tant que domaine d'intervention dans la planification de la gestion et de la programmation des centres culturels et artistiques de la ville, afin de garantir la consolidation de la démocratie locale avec l'implication du territoire et des communautés.

La réalisation des droits culturels des personnes implique de leur permettre de participer pleinement et librement à la vie culturelle, grâce aux compétences qui leur permettent de développer leur potentiel humain et de contribuer de manière créative aux communautés dont ils et elles font partie.[1] Cette responsabilité peut s'articuler autour de politiques et d'actions spécifiques de médiation culturelle qui renforcent le lien des centres culturels de référence, leur environnement immédiat et l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Le rapport « État des lieux et nouvelles perspectives de la médiation culturelle à Barcelone » s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés les années précédentes dans le cadre du programme **Barcelone Ville Leader** de la Commission Culture de CGLU, qui implique des villes du monde entier ayant une grande expérience dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture et une solide expérience conceptuelle et pratique en ce qui concerne la place de la culture dans les villes durables. Parmi ces travaux : l'analyse de la relation entre les politiques culturelles et le tourisme (2018), l'étude de nouvelles perspectives dans le domaine des politiques interculturelles (2019), le conseil sur les droits culturels (2020) et la relation entre les politiques culturelles et scientifiques (2022).

Ce document présente une réflexion sur l'état de la médiation culturelle à Barcelone, en tant qu'élément conceptuel de premier plan dans le déploiement des mesures du Plan des droits culturels « **Fem Cultura** », approuvé en 2022 et promu par la Conférence internationale sur les droits culturels « **Culturópolis** », qui s'est tenue du 16 au 19 novembre de la même année, et aligné sur les principes et les valeurs du « **Pacte pour l'avenir de l'humanité** », adopté par CGLU lors du Congrès mondial de Daejeon (République de Corée), également en novembre 2022.

La réflexion se concentre sur la mesure 8 du Plan des droits culturels : « Musées de la ville : innovation, éducation et droit de participer au patrimoine culturel de Barcelone », qui comprend une ligne d'action, entre autres, basée sur la « promotion de la création de services de médiation et d'interrelation communautaire au sein de la structure des

1 Voir la **Charte de Rome**

installations ou en relation étroite avec celle-ci », la recherche de nouvelles voies d'accès pour les citoyennes et les citoyens, à travers des actions visant à promouvoir la création et les pratiques culturelles, et la génération d'une gouvernance qui favorise l'articulation entre la communauté et le territoire.

OBJECTIF DU RAPPORT

Les objectifs du rapport sont les suivants : (a) identifier les données de base et les principaux éléments conceptuels qui caractérisent la médiation culturelle dans les centres culturels, artistiques et patrimoniaux de Barcelone, en particulier ceux liés à l'ICUB ; (b) identifier les villes qui ont conçu des politiques de médiation culturelle de manière structurée et, enfin, identifier les programmes et les projets de ces villes qui pourraient être une source d'inspiration pour Barcelone.

Le rapport présente des conclusions et des recommandations visant à atteindre ces objectifs, conformément aux objectifs généraux de l'action 8 du plan pour les droits culturels.

- Faciliter les plateformes qui consolident l'échange d'opinions et encouragent la participation et la création collective, y compris la recherche et l'expérimentation culturelle et artistique.
- Intégrer de nouveaux modèles de création et de production dans lesquels l'hybridation des disciplines, des agents et des formats est effective.
- Améliorer les conditions d'accès et l'impact social des musées et du patrimoine de la ville.

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthodologie de cette étude est basée sur des entretiens avec des acteurs locaux et internationaux sur des cas pertinents pour la recherche, et sur l'analyse de la documentation contextuelle sur la médiation culturelle à Barcelone.

PRÉAMBULE SUR LA MÉDIATION CULTURELLE ET LES MUSÉES

Cette brève introduction au concept de médiation culturelle, artistique et communautaire fournit une première grille de lecture qui étayera par la suite certaines des recommandations qui concluent ce rapport.

La médiation culturelle, artistique et communautaire est comprise comme un ensemble de pratiques qui, à travers les arts et la culture, facilitent la création de liens entre la société civile, les communautés, les institutions culturelles et les administrations. La médiation culturelle est une pratique qui active des espaces de rencontre et de participation des citoyennes et des citoyens, fondés sur la pluralité, la diversité et l'hétérogénéité des points de vue. Ces liens favorisent l'échange d'apprentissage et la construction conjointe de connaissances et de pratiques culturelles et artistiques.

Les pratiques de médiation culturelle, artistique et communautaire ne doivent pas être comprises comme un service que l'institution culturelle offre à son public, mais comme une pratique transversale par laquelle le musée établit des liens avec la société, tant dans son propre domaine de spécialisation que dans son contexte local et dans d'autres contextes tels que l'éducation, la santé, etc.

Un musée relationnel est un musée qui complète sa dimension patrimoniale par des liens d'interdépendance à une échelle écosystémique et plus horizontale avec d'autres organisations, communautés et citoyens ou citoyennes.

La médiation culturelle, artistique et communautaire est à la fois une stratégie, une pratique et une méthodologie. Cela implique que, pour comprendre comment elle doit être appliquée, il est nécessaire d'accorder plus d'attention au "comment" qu'au "quoi".

DROITS CULTURELS ET MÉDIATION CULTURELLE

La section sur les droits culturels de ce rapport se structure sur trois axes : « Droits culturels », « Médiation culturelle, artistique et communautaire et musées » et « Éléments clefs ». La première section présente les points de référence et les contextes dans lesquels les droits culturels sont déployés, tant au niveau international qu'à Barcelone. La deuxième partie développe la définition de « médiation culturelle, artistique et communautaire » et son utilisation dans ce document, quelques jalons dans

le processus de définition et de déploiement des pratiques de médiation culturelle, ainsi que les controverses terminologiques. Ces controverses montrent que les pratiques visées par les différents termes de médiation culturelle ont émergé et évolué dans des lieux différents et reflètent un processus de changement dans lequel de nouvelles façons de faire de la médiation culturelle sont en train de se développer.

ÉLÉMENTS CLEFS

La section des éléments clefs du rapport présente un ensemble d'idées et de considérations avec un double objectif : d'une part, établir une corrélation claire entre la façon dont la médiation culturelle, artistique et communautaire est concrètement comprise dans ce document et les recommandations qui en découlent, et d'autre part, fournir une ligne directrice pour le débat collectif dans les processus de travail à venir, en mettant l'accent sur les espaces patrimoniaux. La section est divisée en trois parties:

IDÉES CLÉS SUR LA MÉDIATION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE

- Il s'agit d'une pratique diversifiée
- Elle implique différentes échelles de travail
- Il existe une grande multiplicité de formats de travail
- Ce sont des pratiques créatives, expérimentales et génératrices d'innovation.
- Ce sont des pratiques qui produisent des connaissances et des discours

CRITÈRES ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES PRATIQUES DE MÉDIATION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE

- Participation, collaboration et co-création
- Pratiques collectives et communautaires
- Échange, coopération et relations horizontales
- Apprentissage, connaissance et vision critique de la situation
- Intégration de la diversité des points de vue, des perspectives et des connaissances
- Créativité, pratiques artistiques et culturelles et autres formes de connaissances et de discours

LE MUSÉE SOUS L'ANGLE DE LA MÉDIATION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE

- Connexions
- Singularisation
- Se connecter au présent
- Travailler avec les collectifs et les communautés
- Donner de la visibilité et de la pertinence aux processus de médiation culturelle, artistique et communautaire.
- Médiateurs, médiatrices et équipes de travail
- Le musée proactif
- Co-créer n'est pas coordonner

L'ÉCOSYSTÈME BARCELONE. MÉDIATION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE

Afin d'obtenir une image du degré de mise en œuvre des pratiques de médiation culturelle, artistique et éducative dans les installations patrimoniales, une perspective écosystémique est proposée, basée sur l'idée que ces pratiques naissent de l'interrelation entre différents agents, espaces d'interaction et synergies.

ÉCOSYSTÈME DE BARCELONE. ÉLÉMENTS COMPOSANT L'ÉCOSYSTÈME DE MÉDIATION CULTURELLE DE LA VILLE DE BARCELONE

Afin de décrire cet écosystème, nous considérons tout d'abord une typologie d'acteurs, d'actions ou de fonctions, classés selon les sections suivantes :

- Les **équipements culturels et patrimoniaux** qui développent des actions de médiation culturelle (éducative, artistique et communautaire).
- Les **programmes** qui favorisent les possibilités de participation dans le domaine des pratiques artistiques, éducatives et communautaires.
- Les **équipements ou programmes non patrimoniaux ou non artistiques** qui sont pertinents parce qu'ils introduisent des perspectives ou des transversalités qui vont au-delà de la sphère patrimoniale.
- **Événements ou actions spécifiques** ayant la capacité de générer une collaboration ou une coordination entre les acteurs et/ou des lieux de rencontre pour le public.
- **Articulations de l'écosystème** qui permettent la promotion de propositions et la relation entre les agents et les citoyennes et citoyens.
- **Génération de connaissances et formation.**
- **Soutien à la création et à la recherche dans le domaine de la médiation culturelle, artistique et communautaire.**

DIMENSIONS ET DOMAINES D'INTÉRÊT TRANSVERSAUX

Cette description typologique est complétée par une approche de certains éléments d'analyse plus transversaux ou qualitatifs qui sont en ligne avec les objectifs de la mesure 8 du Plan des droits culturels et également avec des aspects pertinents et significatifs dans le déploiement des pratiques de médiation culturelle, artistique et communautaire. L'objectif est d'illustrer par des exemples certaines idées, manières de faire et méthodologies liées à la médiation culturelle dans la ville de Barcelone.

Il convient de garder à l'esprit que cette approche a ses limites étant donné que, à l'exception des informations issues des entretiens, les sources avec lesquelles nous avons travaillé proviennent uniquement d'informations publiquement disponibles. La documentation qualitative disponible, peu abondante ou obsolète, ne permet pas d'approfondir le « comment » des processus de travail, qui est ce qui détermine en fin de compte si une pratique répond aux critères de qualité des pratiques de médiation culturelle.

Le rapport couvre les aspects, dimensions et contextes de travail suivants : la **médiation culturelle**, la **sphère éducative**, la **création artistique**, l'approche **communautaire**, la coproduction citoyenne dans la **critique**, l'**expérimentation** et la génération de **nouveaux récits et représentations**, ainsi que la qualité et la dimension de la **participation** citoyenne.

MODÈLES DE PRATIQUES

Cette section présente un ensemble de pratiques de médiation culturelle, artistique et communautaire qui va au-delà des contextes barcelonais, catalan, national et international, dans le but de présenter des modèles de travail qui illustrent la diversité des approches et le potentiel du travail avec les communautés, les collectifs, la création d'alliances et l'hétérogénéité des manières d'aborder les questions et les problèmes contemporains qui peuvent être menées à bien par le biais de la médiation culturelle.

Le trio de propositions comprend des programmes, des projets et des activités qui ne sont pas nécessairement liés aux musées, mais qui constituent des pratiques significatives en matière de médiation culturelle, artistique et communautaire. Les projets ne sont pas présentés par catégorie, mais par rapport à des éléments qui peuvent être utiles pour montrer la versatilité et la diversité de ces pratiques, et en tant que sources d'inspiration.

Les modèles en question sont les suivants :

- El jardí interior – Projet et pratique artistique participative
- Jouer ! Une réflexion de l'enfance sur les jouets et le genre – Exposition, éducation, perspective de genre

- Orgull de museus – Musées, identité de genre
- Fez ! Culture – Émigrants, droits culturels
- AccióMigrant. Festival de cultures en resistance – Migrants, droits culturels
- Jardin ambulant – Musées, participation et gouvernance, une perspective communautaire
- CONARTE. Éduquer et vivre. Mexico – Interculturalité, éducation, perspective communautaire, diversité
- Culture pour Tous, Québec – Médiation culturelle, plateforme publique de gestion et de production
- Dublin City Council Cultural Company (DCCC). Se connecter par la culture et la conversation – Plateforme municipale de gestion et de production, médiation culturelle.
- Fondation Musées de la Ville. Quito – Musées, plateforme de gestion municipale, médiation communautaire.
- TRACES. Transmission d'héritages culturels conflictuels à travers les arts. Francfort – Musées, éducation, médiation, recherche, décolonisation.

CONCLUSIONS

1. CULTURE, ÉDUCATION, MÉDIATION COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE | ECOSYSTÈME :

La quantité et la qualité des politiques et des initiatives développées à Barcelone pourraient positionner la ville comme une référence internationale, un laboratoire d'expérimentation, de recherche et de prototypage de pratiques culturelles et éducatives, ainsi que de médiation culturelle, artistique et communautaire.

2. LES DIFFÉRENTS IMAGINAIRES ET NOMENCLATURES DE LA MÉDIATION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE :

Le concept de médiation culturelle artistique et communautaire fait l'objet d'une révision constante et, à Barcelone, les actions et les politiques se sont concentrées sur sa dimension pédagogique et éducative, tandis que celles qui ont une approche de proximité dans une perspective communautaire n'ont pas fait l'objet d'autant d'attention. On a tendance à considérer que l'activité éducative est un domaine de travail différent de la médiation culturelle, et que toute interaction qu'une équipe établit avec le public est une forme de médiation culturelle.

3. CULTURE, ÉDUCATION ET PÉDAGOGIE DANS LA CULTURE, LA PROXIMITÉ, LA COMMUNAUTÉ ET LA MÉDIATION CULTURELLE :

Historiquement, les équipements et les administrations de Barcelone ont alloué des ressources au travail sur la culture et l'éducation, ce qui a permis la consolidation de ces pratiques et de l'écosystème qui les rend possibles. Il n'en a pas été de même pour les pratiques de médiation culturelle, artistique et communautaire. Une approche des aspects qui ont permis le développement de ce binôme permet de mieux comprendre ce qui fonctionne et quelles sont les recommandations pertinentes en matière de médiation culturelle, artistique et communautaire.

4. ARTICULER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET L'ÉDUCATION :

Il est impossible de comprendre l'interrelation entre les équipements culturels et la communauté éducative, ainsi que la consolidation et la qualité de ces pratiques culturelles et éducatives dans la ville, sans mentionner le travail réalisé depuis 1991 grâce au « Consell d'Innovació Pedagògica » (Conseil d'Innovation Pédagogique). Ce réseau d'entités a joué un rôle de coordination, générant des liens entre les équipements, les agents culturels et les écoles, contribuant à mettre en relation l'offre et la demande, et favorisant l'amélioration pédagogique des initiatives promues.

5. CULTURE ET ÉDUCATION : UN IMPACT CLAIR ET DÉFINI :

Une relation claire a été établie entre les actions culturelles et éducatives et leur impact sur les inégalités à l'échelle territoriale et entre les segments de la population. Le consensus sur cette corrélation a facilité la promotion des politiques publiques culturelles, en tant que mesure gouvernementale spécifique, ce qui a entraîné des changements dans l'organisation interne du conseil municipal. De même, les programmes et certains équipements culturels se sont engagés depuis longtemps dans une ligne de travail basée sur l'intersection entre la culture et l'éducation, avec une efficacité prouvée.

6. CONSENSUS SUR LES VALEURS ET LES BÉNÉFICES DU BINÔME CULTURE-ÉDUCATION :

La plupart des professionnelles et des professionnels du secteur de l'éducation et des institutions culturelles s'accordent à dire que les projets éducatifs promus dans le domaine de la culture sont bénéfiques pour les capacités d'apprentissage des élèves et constituent une bonne stratégie pour leur permettre de connaître la ville et son patrimoine. En ce qui concerne les musées, les stratégies ayant une approche éducative, pédagogique et d'accessibilité leur permettent de réaliser leur vision d'installations ouvertes et accessibles, connectées au public et encourageant la participation et le travail en réseau. En revanche, dans une perspective de proximité et de travail avec les communautés et le tissu social, il n'y a pas de vision claire et partagée de la manière de fonder les pratiques.

7. DE LA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE À LA MÉDIATION CULTURELLE. UN CHANGEMENT DE PARADIGME :

Une vision et des pratiques se normalisent actuellement, impliquant un changement dans la manière de concevoir les liens entre le musée et l'école, ainsi que les objectifs et l'impact des projets éducatifs et culturels. On parle de plus en plus de « l'école comme centre culturel », des droits culturels comme axe de travail transversal dans les écoles, de la dimension communautaire et sociale des équipements éducatifs, des « écoles ouvertes » connectées aux quartiers et à leur tissu social... Cette évolution implique le renforcement de la dimension communautaire de toute pratique pédagogique et la nécessité de travailler en réseau pour promouvoir une complémentarité entre la culture et l'éducation qui va au-delà de l'offre d'activités ou de propositions pédagogiques adaptées au programme d'études. Dans ce cadre, les processus de collaboration basés sur la création de synergies transversales sont importants.

8. PROCESSUS STANDARDISÉS ET REPRODUCTIBLES :

Les installations et les programmes de l'ICUB ont donné la priorité aux actions et aux activités destinées aux écoles et au travail avec des segments spécifiques de la population, ce qui a permis de travailler dans le but de faciliter l'accès universel aux installations et à la diffusion et à la connaissance du patrimoine, et a généré un processus de standardisation des propositions et une culture d'externalisation des services et des programmes éducatifs. Ces formes de gestion, de coordination et de production d'activités et de projets culturels et éducatifs sont très éloignées des modèles de travail basés sur des processus de médiation culturelle, artistique et communautaire. Des processus qui sont souvent évalués selon les mêmes critères d'efficacité et d'efficience.

9. LES ACTIONS ET PROJETS DE MÉDIATION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE N'ONT PAS DE RETOUR DIRECT OU IMMÉDIAT SUR LES ÉQUIPEMENTS :

Mesurer le retour et l'impact des pratiques de médiation culturelle, artistique et communautaire sur les équipements, le territoire, le tissu social et les communautés nécessite des processus d'évaluation spécifiques et plus complexes que ceux des pratiques éducatives, et le « retour sur investissement direct et tangible » pour les équipements n'est pas toujours clair. Les liens, les actions et les projets promus par une équipe, lorsqu'ils répondent aux critères du travail de médiation culturelle, ont un impact écosystémique. L'évaluation de ces impacts doit prendre en compte la manière dont ces actions renforcent les relations et les interactions dans les contextes, entre les communautés ou entre les agents, la manière dont elles génèrent de nouveaux réseaux de collaboration et de coopération, si elles ont un effet contraignant et cohésif, si elles génèrent un sentiment d'autonomie et d'empowerment collectif et communautaire, et si elles facilitent l'échange de connaissances et l'émergence de nouveaux savoirs.

10. COMMENT LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES AFFECTENT LES PRATIQUES DE MÉDIATION CULTURELLE, COMMUNAUTAIRE ET DE PROXIMITÉ:

Les pratiques de médiation culturelle impliquent de travailler en réseau avec différentes communautés et agents. Pour qu'un projet ait un impact, il peut être nécessaire de générer un large éventail de complicités et d'alliances, en impliquant dans une même action différents départements d'ICUB, types d'équipements (musées, centres d'art, salons de création, centres civiques, bibliothèques, etc). Travailler dans un contexte de logique de proximité et de perspective communautaire implique une vision intersectionnelle et un travail transversal. Les logiques administratives rendent difficile la gestion de ce type de projet, ce qui conduit à un dilemme : soit ces processus de travail sont externalisés, soit la priorité est donnée à la conception d'actions et de projets de médiation culturelle basés sur le fonctionnement de l'administration et des équipements culturels. Au lieu de placer les communautés et le territoire au centre, on génère un biais excentrique.

11. DIFFÉRENCES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT DES RESSOURCES DANS LE TRAVAIL AVEC LES COMMUNAUTÉS EN FONCTION DES CONTEXTES :

Les défis liés au travail avec les écoles diffèrent considérablement de ceux liés au travail avec le territoire et les communautés. Travailler avec le tissu social, avec les organisations, les communautés et les collectifs, demande un plus grand investissement en temps et une adaptation aux réalités des différents acteurs et actrices. Les liens sont plus fragiles et organiques, c'est-à-dire qu'il faut être plus présent dans les contextes où l'on veut collaborer.

12. COORDINATION DE PROJETS ET D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES « VERSUS » IMPLICATION DANS LES PROCESSUS COMMUNAUTAIRES :

Le travail avec les écoles exige que l'équipe coordonne et adapte pédagogiquement le contenu et la production de matériel ou le suivi de l'activité qui se déroule dans la salle de classe. Ces tâches peuvent être externalisées ou réalisées dans le cadre d'un programme plus large qui facilite le lien entre l'équipe et le(s) centre(s) éducatif(s). Les collaborations développées dans une perspective communautaire et de proximité n'ont plus de sens si elles sont externalisées, et si elles sont assumées directement par l'équipe, car elles posent un défi d'adaptation et de flexibilité.

13. LES PRATIQUES ET MÉTHODOLOGIES ARTISTIQUES EN TANT QUE STRATÉGIE DE PROMOTION DE LA PARTICIPATION CRÉATIVE ET CRITIQUE POSENT DES DÉFIS DIFFÉRENTS SELON LE TYPE D'INSTALLATION :

Les activités et les projets basés sur les langages artistiques, les pratiques culturelles de divertissement ou la culture populaire sont un moyen très efficace de promouvoir une participation communautaire créative, critique et citoyenne. Cependant, pour les structures artistiques, promouvoir une initiative participative répondant à ces exigences

peut signifier sortir de leur zone de confort, sans pour autant sortir du cadre de leur travail disciplinaire. Pour les institutions dont l'objectif principal est la conservation et la diffusion du patrimoine, de l'histoire, de la science ou de la technologie, le défi est beaucoup plus grand. Pour ces équipes, il s'agit de s'ouvrir à une approche interdisciplinaire et intercommunautaire qui implique plus de risques, un certain degré d'expérimentation et la nécessité de générer leurs propres modèles de travail.

14. COMMENT ET DANS QUEL BUT LES COMMUNAUTÉS ET LES CITOYENS ET LES CITOYENNES PEUVENT-ILS ET ELLES PRENDRE PART ET PARTICIPER À UNE INSTITUTION :

Bien que la valeur de la « participation citoyenne » soit présente dans les institutions et les administrations et qu'elle soit un critère pris en compte lors de la programmation d'activités et de projets dans le contexte local, il n'y a pas eu de réflexion partagée et ouverte sur la corrélation qui devrait être établie entre le déploiement des droits culturels, la participation citoyenne et le rôle des équipements et des programmes culturels. En général, les stratégies, activités et projets participatifs qui sont promus proposent, pour la plupart, des formes de participation peu collaboratives et horizontales, avec une faible capacité d'influence réelle sur l'équipement ou le programme. Un espace de travail collectif et diversifié est nécessaire pour approfondir la compréhension de la manière dont il est possible de participer à un équipement culturel et/ou à un programme, du pourquoi et du comment, de qui doit participer, de la portée et de l'impact de cette participation, et de la manière de la mettre en pratique.

15. PRÉSENCE ET REPRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ :

Les installations et programmes municipaux manquent généralement de stratégies et d'actions claires pour permettre la présence, la participation et la représentation des communautés et groupes non hégémoniques, souvent isolés, aliénés ou exclus des institutions culturelles traditionnelles. Les musées et les installations abordent souvent ces questions en offrant un service spécialement conçu pour faciliter l'accès à une communauté particulière, en programmant des activités axées sur une communauté spécifique. Ni les institutions culturelles ni l'ICUB elle-même n'ont de position, de politiques et d'actions qui abordent cette question de manière structurelle. Il est nécessaire d'examiner comment un équipement, à partir de sa singularité, peut faire partie d'une stratégie de la ville qui cherche à garantir que les politiques culturelles sont promues et gérées dans une perspective diversifiée qui inclut toutes les réalités culturelles et vitales qui composent la ville.

16. ÉDUCATION, MÉDIATION, ORGANISATION INTERNE ET EXPÉRIENCE :

Les défis et la manière de les relever auxquels sont confrontés les équipements culturels qui travaillent dans une perspective de médiation culturelle et d'interculturalité sont différents pour chacun d'entre eux. Ils dépendent de facteurs très divers qui font que le

développement d'une stratégie de travail de proximité, de participation, de communauté et d'engagement dans le contexte nécessite une proposition de médiation culturelle sur mesure, basée sur un processus de connaissance du territoire et de son tissu social et culturel. Cela implique certainement de repenser l'organisation interne, de redistribuer ou d'attirer des ressources et de mettre en place une stratégie d'apprentissage et de formation institutionnelle en rapport avec les pratiques de médiation culturelle.

17. ABORDER LES DÉFIS COMMUNS DANS UNE PERSPECTIVE ÉCOSYSTÉMIQUE ET DE MANIÈRE SINGULIÈRE :

Le déploiement de l'Action 8 du Plan des Droits Culturels de Barcelone implique, de la part des équipes, d'ajouter à leurs modes de travail une perspective de travail basée sur les pratiques de médiation culturelle, artistique et communautaire. Les défis liés à la mise en œuvre de ces modèles de travail, bien qu'ils doivent être choisis par chacune des équipes, doivent s'inscrire dans un processus de changement plus écosystémique, au niveau municipal, avec une injection décisive de ressources et une articulation globale qui tire parti des expériences déjà développées en ce sens, comme, par exemple, le binôme culture-éducation. Il est nécessaire de penser à d'autres formes de relations entre les équipes et le tissu professionnel pour stimuler la recherche et l'innovation, en transformant la « sous-traitance » et les appels d'offres en un cadre de travail coopératif et collaboratif plus horizontal et moins considéré comme une prestation de services.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations sont regroupées en trois sections principales, comprenant des objectifs, des recommandations concrètes et des références inspirantes :

1. Imaginaire et terminologie communes autour du concept et de la pratique de la médiation culturelle, artistique et communautaire :
   - Diffuser et développer une vision commune et partagée entre les professionnels des musées et ICUB ;
2. L'écosystème culturel du point de vue de la médiation culturelle, artistique et communautaire :
   - Développer des stratégies et des actions pour créer un cadre écosystémique pour le travail dans le domaine de la médiation culturelle ;
3. Programme de médiation culturelle, artistique et communautaire :
   - Mettre en place un programme de médiation culturelle, artistique et communautaire pour créer et maintenir un écosystème vivant.

ANNEXES

Le rapport comprend l'annexe 1 « Entretiens locaux » et l'annexe 2 « Entretiens internationaux », qui dressent la liste de toutes les personnes interrogées dans le cadre de cette étude et fournissent des données et des informations contextuelles.

CONTACT

Pour davantage d'informations, veuillez s'il-vous-plaît contacter :

Ville de Barcelone

Institut de la Culture de Barcelone (ICUB)
Jaume Muñoz Jofre : jmunozj@bcn.cat
Web : www.barcelona.cat/barcelonacultura/es/icub

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)
Commission Culture

Email : culture@uclg.org
Web : www.agenda21culture.net

Ajuntament de Barcelona

BARCELONE
Ville leader • culture 21

culture 21
Commission de CGLU

CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis